La société anonyme est constituée le 5 juillet N avec un capital de 900000 DH divisé en 9000 actions de 100 DH

* M. SALHI apporte :

- un terrain évalué à : 150000 DH

- un immeuble évalué à : 350000 DH

- un matériel industriel évalué à 700000 DH

- du mobilier évalué à : 30000 DH

* les autres apporteurs versent la somme de 300000 DH le 6 juillet N au compte bancaire de la société

* les frais de constitution s'élèvent à 19350 DH

Travail à faire :

1- Procéder à l'enregistrement comptable des opérations de constitution
2- Présenter le bilan de la société